

Réseaux JDE Edition Var 83

AOC Côtes de Provence Sainte-Victoire. «Lutter contre le rosé coupé et le tracé de la LGV»

ajouté le 3 juillet 2009 - Réagir

L'AOC Côtes de Provence Sainte-Victoire a présenté son nouveau millésime au public, le 11 juin dernier, à Marseille, lors de la soirée ?Le Pharo a du palais?. L'occasion d'interroger Olivier Sumeire, président de l'association des vignerons de la Sainte-Victoire. Pouvez-vous rappeler le rôle de l'association des vignerons de la Sainte-Victoire?

L'association, créée en 1992, réunit aujourd'hui vingt-cinq entreprises (vingt domaines et cinq caves coopératives) réparties sur sept communes. Ce qui représente au total près de 4.000 hectares cultivés. Notre vignoble a obtenu l'appellation ?Côtes de Provence Sainte-Victoire? en 2005. C'était le premier objectif de l'association. Désormais, notre rôle consiste à épauler nos adhérents, dans le cadre de suivis agricoles, de montages de dossiers administratifs, ou encore d'aide à la reconversion ?bio?. Nous défendons également les intérêts des vignerons de la vallée.

Comme lors de votre lutte contre le tracé de la LGV?

En effet, nous luttons contre la LGV, en tant qu'outil n'ayant pas sa place là où on voudrait le faire passer. Mais il semblerait désormais que des espoirs soient permis, et que la Sainte-Victoire puisse être épargnée...

Vous êtes également monté au créneau contre l'idée d'autoriser la fabrication de vin rosé par mélange de rouge et de blanc...

Tout à fait. Sur ce sujet, notre victoire est le fruit d'une mobilisation de l'ensemble de la filière. Cette proposition constituait une erreur de vision magistrale. Il nous a fallu nous manifester à un haut niveau. Nous avons dû mener des actions de lobbying très importantes, à la fois au niveau local et au niveau national, mais aussi directement à Bruxelles. Le combat était terrible, mais il s'est très bien terminé pour nous.

Tél.: 04.42.61.37.60 www.vins-sainte-victoire.com

